

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 12 Septembre 2023

Délibération N° 2023-29

L'an deux mille vingt trois et le 12 septembre à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de **POUZOLS** Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE,

Etaient absents excusés: Jérôme CASTRO (a donné pouvoir à Véronique NEIL), Alain LAHELLEC (a donné pouvoir à Patrick FLEITH), Christine HOULES, Catherine CAGNEAUX

Conseillers en exercice:	15
Présents:	11
Votants:	13 (dont 2 pouvoirs)
Date de la Convocation :	06/09/2023

Objet: Délibération en faveur de la création d'un quai de transfert sur la commune de St-Felix-de-Lodez, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau schéma de collecte des déchets, par le Syndicat Centre Hérault et les Communautés de communes du Clermontais, du Lodévois & Larzac et de la Vallée de l'Hérault

Le conseil municipal de Pouzols,

Vu les articles L. 2224-5 et L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Syndicat Centre Hérault en date du 16 novembre 2022 relatif à l'approbation des principes du nouveau schéma de collecte des déchets sur l'ensemble du territoire,

Vu la délibération en date du 19 décembre 2022, de la commune de Saint-Felix-de-Lodez, en faveur de l'accueil d'un quai de transfert sur son territoire communal,

Vu la motion, actée en Conseil des Maires du Pays Cœur d'Hérault, le 12 juillet 2023, en faveur de la création d'un quai de transfert des déchets sur la commune de Saint-Felix-de-Lodez.

Sur le rapport de Madame la Maire et sa proposition,

LE CONSEIL

Après avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

PREND ACTE en faveur de la création d'un quai de transfert des déchets sur la commune de Saint-Felix-de-Lodez.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

21 SEP. 2023

Transmission au représentant de l'Etat le

Le Maire

Véronique NEIL



Véronique Neil

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 12 Septembre 2023

Délibération N° 2023-30

L'an deux mille vingt trois et le 12 septembre à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE,

Etaient absents excusés: Jérôme CASTRO (a donné pouvoir à Véronique NEIL), Alain LAHELLEC (a donné pouvoir à Patrick FLEITH), Christine HOULES, Catherine CAGNEAUX

Conseillers en exercice:	15
Présents:	11
Votants:	13 (dont 2 pouvoirs)
Date de la Convocation :	06/09/2023

Objet: Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers du Syndicat Centre Hérault - année 2022

Le conseil municipal de Pouzols,

Vu les articles L. 2224-5 et L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales,
Vu le décret n°2000-404 en date du 11 mai 2000 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,
Vu la délibération du Syndicat Centre Hérault adoptant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers pour l'année 2022

Sur le rapport de Madame le Maire et sa proposition,
Après avoir délibéré,
à l'unanimité des présents,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion d'élimination des déchets pour l'année 2022.

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.*

Transmission au représentant de l'Etat le 21 SEP. 2023

Le Maire
Véronique NEIL



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 12 Septembre 2023

Délibération N° 2023-31

L'an deux mille vingt trois et le 12 septembre à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE,

Etaient absents excusés: Jérôme CASTRO (a donné pouvoir à Véronique NEIL), Alain LAHELLEC (a donné pouvoir à Patrick FLEITH), Christine HOULES, Catherine CAGNEAUX

Conseillers en exercice:	15
Présents:	11
Votants:	13 (dont 2 pouvoirs)
Date de la Convocation :	06/09/2023

Objet: DECISION MODIFICATIVE – BUDGET GENERAL 2023 – SECTION INVESTISSEMENT – Modification des crédits pour création d'une opération

Madame le Maire propose au Conseil de modifier les crédits votés en section d'investissement - Budget Général 2023 afin de créer une nouvelle opération d'investissement pour l'Aménagement de Concessions Communales »,

Il conviendrait donc de modifier les crédits de la section d'investissement, comme suit :

	Compte de Dépenses
INVESTISSEMENT	
23 – Immobilisations en cours	- 7 000 €
2313 - CONSTRUCTIONS	
897- 21316	7 000 €
Aménagement du Cimetière Communal	

Le Conseil Municipal de POUZOLS,

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité des présents,

DECIDE

. **D'APPROUVER** la décision modificative ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat le 21 SEP. 2023

Le Maire,
Véronique NEIL

